

Sijon, 18 juin 1900

Mon bon cher ami,

Cruchy m'avait communiqué, l'autre jour, une épreuve de votre lettre de consécration pour demain. Je vous remercie de m'avoir envoie encore un exemplaire définitif. Comme je vous l'ai écrit déjà, il ne m'était pas possible, dans cette période du dernier coup de feu de songer à me rendre à Paris pour cette raison, indépendamment même des autres raisons qui ne me l'auraient pas permis. J'ai eu avec plaisir que votre lettre réservait toutes les questions importantes qui ne sont donc pas totalement compromises. Je suis bien aussi de prévoir, comme vous l'avez fait, que l'on aurait sans doute à différer la fondation définitive et de dire qu'il ne s'agissait encore que d'un échange d'idées préparatoire. Je suis, en effet, qu'il est essentiel de réserver la création de la chose pour un moment possible, impossible à préciser actuellement. Bien sûr, je reste bien

d'accord avec vous sur tous les points
essentiels et n'a rien à ajouter, pour l'instant,
à ce que j'ai eu l'occasion de dire.

Je suis bien pleine de vos savoirs et
fatigue sur cette fin d'année, et encore
avant la période d'examen, je souhaite
bien et j'espère beaucoup que votre petit
séjour tout prochain en Bourgogne vous fasse
sérieusement remonter la pente — de votre
côté cela va très très doucement. Et est
loignées de ma femme qu'il s'agit. Elle
a repris sa vie avec quelques ménagements,
mais n'est pas complètement tirée d'affaire.
En tout cas, elle n'est pas en tel état que
Sergat nous permette d'aller à Reims du
samedi à lundi prochains comme nous
l'avions espéré. Le voyage est simple pourtant
devant tout à fait problématique pour cette année.
On ne sait résultera-t-il de là, que devant me
trouver ici pendant toute la durée de votre
petit séjour à Beaune, j'espère bien
arriver à vos côtés. Je regrette que nous
ne puissions, d'après vos derniers projets
vous aller au passage. Et est-ce le plus sûr.
Mais si vous vous arrêtez mercredi soir
entre 7 h 13 et 9 h à Lagay, il est fort à

craindre que je ne puisse vous aller voir
même au passage et entre l'arrêt de
vos trains. La les deslanches nous ont
retenu à l'heure pour ce jour et précisions
à cette heure. Dans le cas donc si ce
projet tenait toujours, il faudrait
plutôt que j'allasse vous voir à
Beaune ou à Gigny, en me joignant,
comme vous le proposez Eug. Gauchmet,
si cela lui convenait aussi. Je n'ai pu
le voir depuis la réception de vos deux
dernières lettres. Quant au jour, que j'avais
libre, le plus assuré serait dimanche
prochain 24. Le samedi 23 j'ai des examens.
Et lundi, mardi et mercredi suivants, je
suis pris par cours, conférences, examens, etc.
Eug. Gauchmet doit être ici encore pour
près de quinze jours.

Nous avons beaucoup pensé à vos
biens, deslanches et moi. Nous étions allés
à Flangy pour répondre à une invitation,
dix-huit ans, de J. Gannier, qui est prié.
Le concert n'était plus de là, comme au
temps où nous l'avions visité avec vous,
il y a là quelque 7 ou 8 ans, j'espère.

Et nous avons pu nous mêler, en piqueurs,
à 80 robes blanches qui faisaient la
procession dans ces beaux jardins. Nous
avons eu aussi quelques échanges d'idées
intéressants surtout avec le S. Garrigou
et le S. Gardel, le fils de notre collègue de
Nancy. — En revenant, nous avons beaucoup
parlé de votre rapport pour le Congrès de droit
comparé, que nous avions lu et relu tous deux.
Nous nous sommes remontés pour le trouver
plein d'idées et en admiré la richesse.
Sur les conclusions, nous ne nous entendrions
pas absolument. Pour ma part, j'accepte
à peu près toutes vos solutions. Mais j'
souhaitais que le Congrès les dépassât un peu,
en cherchant à déterminer surtout les
principes d'utilisation pratique du droit
comparé, par le diagnostic aussi exact que
possible des conditions moyennant lesquelles
une règle juridique, connue à l'étranger,
peut être accueillie par notre législation ou
admise par notre jurisprudence.

Nous envoie de avis contents dans votre
dernière lettre pour la annonce de mon livre j'en
pense bien vite pour en tenir compte.
A bientôt j'espère, j'attends de vos
nouvelles pour mes chers ou passages au aller vers mes
Respects et Souvenirs à Madame Galathé,
j'en suis le cordialement votre.
Fr. Geny

73

18 juin 00



Monsieur R. Lallemand,
Professeur à la Faculté de Droit
10 bis. rue du Pré-aux-clers.

Paris



juin 00